



Sophie Vénétitay
Secrétaire générale du SNES-FSU
Géraldine Duriez
Responsable PsyEN et DCIO du SNES-FSU
Guislaine David
Co-secrétaire générale de la FSU-SNUipp
Natacha Delahaye
Co-responsable des PsyEN-EDA de la FSU-SNUipp

Madame la Ministre de l'Education Nationale et jeunesse Nicole Belloubet 110 rue de Grenelle 75007 PARIS

Paris, le 28 février 2024

Madame la Ministre,

Depuis plusieurs mois, la question du mal-être des enfants et des adolescent·es revient sur la scène sociale, parfois malheureusement, à propos d'évènements dramatiques. Le Ministère de l'Éducation nationale a beaucoup communiqué sur les mesures prises contre le harcèlement et sur la formation de « secouristes en santé mentale ».

Mais force est de constater que jamais les psychologues de l'Éducation nationale, pourtant formé·es et qualifié·es dans le domaine du développement psychologique et social des enfants et des adolescent.es, ne sont cité·es. Nous souhaitons donc vous alerter sur l'incompréhension et la colère dont nous font part nos collègues.

Les Psychologues de l'Éducation nationale sont de plus en plus sollicité·es par des élèves qui éprouvent des difficultés psychologiques. Nos collègues ne limitent pas leurs actions à la prise en compte de la souffrance psychique des élèves ce qui figure dans leurs missions. Les PsyEN contribuent aussi à la mise en œuvre des conditions favorisant leur réussite, leur intégration scolaire, leur capacité à se projeter dans l'avenir et à construire leur parcours. Ces différentes dimensions ne peuvent être dissociées car elles sont en interaction et contribuent à l'état psychologique de l'enfant et de l'adolescent·e. C'est pourquoi la présence du ou de la PsyEN, est essentielle pour prendre en compte le jeune dans sa globalité.

Comment comprendre alors que le Ministère choisisse de créer une multiplicité de référent es iformé es en quelques jours, sur une partie des missions assurées par les PsyEN au lieu de porter davantage de postes aux concours de recrutement? Nous rappelons que depuis 2017, le nombre de PsyEN est passé de 7566 en 2017 à 7048 en 2021; 800 postes dans le Premier degré et 1000 postes dans le Second sont soit vacants soit occupés par des PsyEN non titulaires. Aujourd'hui, les effectifs à prendre en charge pour un e PsyEN du Premier comme du Second degré est en moyenne de 1 600 élèves, soit le double de ce qui se pratique en Europe.

Comment ignorer le manque d'attractivité de la fonction qui ne permet plus aux rectorats et DSDEN de trouver des psychologues contractuel·les pour occuper les postes vacants ? Comment accepter que les PsyEN soient systématiquement oublié·es voire écarté·es de toute amélioration salariale et indemnitaire alors qu'elles sont annoncées pour d'autres catégories de personnels ? Sur de nombreux dossiers concernant les indemnités des Psychologues comme des directeurs et directrices de CIO, la situation des stagiaires, les salaires et les conditions de travail, nous renouvelons notre demande de rencontres tant avec la DGESCO qu'avec la DGRH. Les difficultés d'exercice liées à des conditions particulièrement dégradées, faute de postes et dans un contexte de menace sur le devenir des RASED et des CIO, doivent être entendues sans attendre.

Les annonces récurrentes sur un transfert d'un « service de santé scolaire » aux départements et des Psychologues de l'Éducation nationale vers les Régions contribuent à créer un climat d'insécurité quant à la pérennité des fonctions au sein de l'EN, à laquelle la profession est très attachée.

Nous souhaitons, Madame la Ministre, que l'ensemble de ce dossier puisse être rapidement examiné afin de rassurer et conforter les Psychologues de l'Éducation nationale et les directeurs et directrices des centres d'information et d'orientation. Ils et elles s'engagent quotidiennement dans l'intérêt des élèves et pour le service public de l'éducation nationale, leurs attentes doivent être entendues et prises en compte. Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Sophie Vénétitay

Géraldine Duriez

Guislaine David

Natacha Delahaye

i Référent Harcèlement, référent en santé mentale, référent décrochage, référent découverte des métiers, référent égalité filles / garçons.